

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Regard sur les conditions d'implantation du programme *Ma cour d'école active et animée*

Point de vue des écoles ayant participé au projet pilote



notre monde

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

**Regard sur les conditions d'implantation du
programme *Ma cour d'école active et
animée***

Point de vue des écoles ayant participé au projet pilote

Isabelle Denoncourt

2011

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

Une réalisation du secteur Tout-petits – Jeunes
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : (514) 528-2400
www.dsp.santemontreal.qc.ca

Collaboration

Carole Genest, conseillère Kino-Québec, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Marylène Goudreault, conseillère Kino-Québec, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Marie-Hélène Guimont, Commission scolaire de Montréal
Marie Jacques, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
André Leblanc, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Jacques Richard, conseiller Kino-Québec, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Remerciements

Nous tenons à remercier les écoles suivantes :

Alice-Parizeau, Alphonse-Desjardins, Armand-Lavergne, Au-Pied-de-la-Montagne, Barthélémy-Vimont, Bedford, Bienville, Champlain, Chanoine-Joseph-Théoret, Des Nations, Dollard-des-Ormeaux, Garneau, Lambert-Closse, Lanaudière, Louis-Colin, Lucille-Teasdale, Ludger-Duvernay, Madeleine-de-Verchères, Marie-Rivier, Montcalm, Rose-des-Vents, Saint-André-Apôtre, Saint-Benoît, Sainte-Lucie, Saint-François-d'Assise, Saint-Isaac-Jogues, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Saint-Jean-de-la-Lande, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Marc, Saint-Noël-Chabanel

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-101-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-102-2 (version PDF)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Prix : 8,00 \$

MOT DU DIRECTEUR

L'Organisation mondiale de la Santé considère aujourd'hui que la sédentarité est le quatrième facteur de risque de mortalité au niveau mondial. Vu l'importance de l'activité physique pour relever le défi de la sédentarité et le mandat confié à la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour la promotion de l'activité physique et la prévention des maladies chroniques, il est clairement indiqué d'intervenir le plus tôt possible et avec efficacité.

Pour les jeunes, la pratique fréquente d'activités physiques procure un bien-être nécessaire à leur santé physique et mentale. Elle améliore et entretient chacune des composantes de la condition physique en plus de contribuer à la réussite scolaire, à la persévérance scolaire et à d'autres saines habitudes de vie.

Le programme *Ma cour d'école active et animée* conçu pour les écoles primaires a été élaboré conjointement par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et la Commission scolaire de Montréal dans le but de favoriser la mise en place de conditions favorables afin que chaque jeune ait l'occasion d'être actif tous les jours de la semaine. Comme chacun le sait, la cour d'école est un lieu rassembleur pour tous les élèves, à différents moments de la journée. Dans la cour d'école, la gestion efficace du temps, de l'espace, de la programmation et de l'animation constituent des avenues prometteuses pour augmenter la pratique d'activité physique des jeunes. En 2008-2009, le projet pilote *Ma cour d'école active et animée* a été implanté dans une trentaine d'écoles montréalaises. Le présent document décrit la mise en œuvre du projet pilote dans ces écoles en s'attardant sur les facteurs de réussite et sur ceux entravant le déploiement du projet. Sur cette base, quelques recommandations sont formulées afin d'aider les milieux scolaires qui souhaitent revoir l'aménagement, l'organisation et l'animation de leur cour d'école.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard M.D.

Résumé

Le présent rapport découle d'une démarche visant à documenter l'implantation du programme *Ma cour d'école active et animée* qui a débuté à l'automne 2008. Ce programme a pour but d'outiller les écoles dans la mise en place de conditions et de mesures optimisant l'utilisation de leur cour. Les aspects suivants de la mise en œuvre du projet pilote ont été documentés : l'appréciation du contenu du programme, la mise en place du programme, les conditions de réussite, de même que les obstacles rencontrés en cours de route par les écoles. Le processus de documentation visait entre autres à améliorer le programme de manière à ce qu'il réponde adéquatement aux besoins des différents milieux, en tenant compte de leur vision, de leur expertise et de leurs expériences.

L'analyse du déploiement du projet pilote révèle que le programme est perçu comme un outil « facilitant » et structurant pour les écoles qui portent déjà un intérêt à leur cour et qui se sont fixés une priorité à cet effet. On note aussi que les écoles réalisent généralement les étapes proposées par le programme et que la plupart l'ont adapté à leur réalité et l'ont implanté à leur rythme. Enfin, quelques éléments se démarquent comme étant des facteurs clés dans la mise en œuvre du projet, par exemple, l'adoption d'une stratégie d'implantation graduelle et l'importance de l'étape de réflexion proposée dans ce programme.

Table des matières

MOT DU DIRECTEUR	<i>i</i>
Résumé	<i>ii</i>
Table des matières	<i>iii</i>
1. Contexte	<i>1</i>
2. Objectifs de la documentation des conditions d'implantation	<i>1</i>
3. Programme	<i>1</i>
4. Projet pilote	<i>2</i>
5. Méthodologie	<i>2</i>
6. Résultats	<i>3</i>
6.1 Contenu du programme	<i>3</i>
6.2 Mise en place du programme	<i>3</i>
6.3 Les conditions de réussite	<i>5</i>
6.4 Les obstacles	<i>6</i>
6.5 Les premières retombées observées	<i>7</i>
7. Conclusion et recommandations	<i>7</i>

1. Contexte

La cour d'école constitue un environnement de choix pour augmenter le nombre d'occasions de bouger tout en offrant des activités qui correspondent aux goûts et aux intérêts des jeunes. C'est un lieu qui rejoint tous les élèves, autant avant, pendant, qu'après les heures de classe. Afin d'aider les écoles à mettre en place des conditions et des mesures optimisant l'utilisation active et sécuritaire de la cour d'école, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ont conjointement élaboré le programme *Ma cour d'école active et animée*.

Le projet pilote du programme *Ma cour d'école active et animée* a débuté à l'automne 2008 et s'est poursuivi tout au long de l'année scolaire. La documentation des conditions d'implantation a débuté au même moment. Ce processus de documentation visait, entre autres, à améliorer le programme de manière à ce qu'il puisse répondre adéquatement aux besoins des différents milieux, en tenant compte de leur vision, de leur expertise et de leurs expériences.

2. Objectifs de la documentation des conditions d'implantation

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Évaluer le contenu du programme afin de le bonifier.
- Examiner la mise en œuvre du programme en milieu scolaire.
- Documenter les facteurs de réussite et ceux qui entravent le déploiement du projet.

3. Programme

Ma cour d'école active et animée est un programme conçu pour les écoles primaires de l'île de Montréal. Sa mission est d'amener les élèves à adopter un mode de vie sain et actif en augmentant le temps actif passé dans la cour et les occasions de pratiquer une activité physique. L'atteinte de ces objectifs s'effectue principalement par la gestion efficace du temps, de la programmation, de l'espace et des infrastructures. Le programme comprend trois sections (voir figure 1).

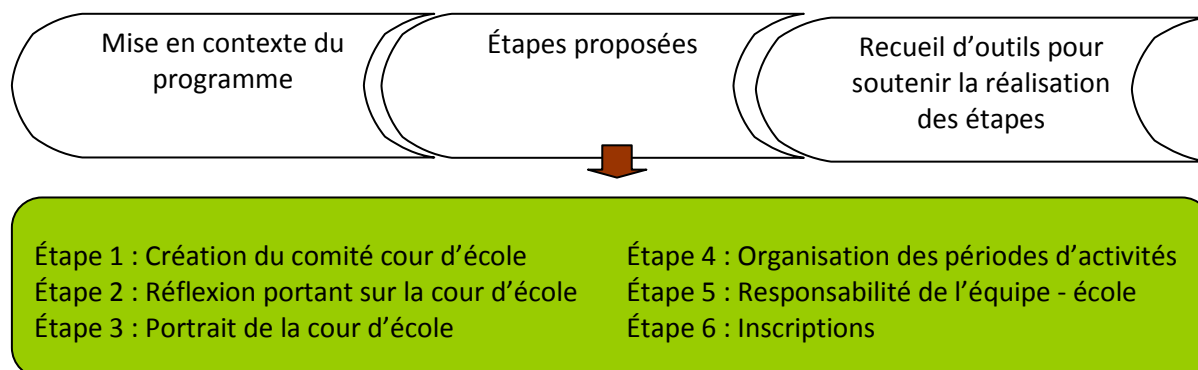


Figure 1. Sections et étapes du programme *Ma cour d'école active et animée*

4. Projet pilote

Dans le cadre du projet pilote, le programme était offert aux écoles intéressées de la CSDM et de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) et celles-ci l'implantaient à leur rythme selon leurs besoins. De plus, un atelier d'accompagnement¹ était proposé aux responsables des comités de chacune des écoles. Une communauté de pratique (CoP) était également accessible sur le portail de la CSDM et de la CSMB afin que toutes les écoles qui participent au projet pilote puissent partager entre elles leurs préoccupations, leurs questionnements et leurs commentaires. Enfin, des suivis individualisés étaient offerts par le porteur de dossier de chacune des commissions scolaires selon les besoins exprimés par les écoles.

5. Méthodologie

À l'automne 2008, 61 personnes provenant de 33 écoles ont participé à l'atelier d'accompagnement *Ma cour d'école active et animée*. De ce nombre, 29 écoles se sont inscrites au projet pilote et ont été sollicitées afin de participer à la recension des conditions d'implantation de ce programme. Cette participation était volontaire et consistait principalement à remplir des questionnaires. Les répondants étaient généralement les responsables du comité cour d'école. C'est habituellement la même personne qui agissait à titre de répondant tout au long de la cueillette des données. Tous les questionnaires ont été transmis par courrier interne et retournés de la même façon. Le tableau 1 présente les informations relatives à la collecte des données.

Tableau 1. Déroulement de la collecte des données

	Moment de la collecte	Éléments documentés	Nombre de participants*
Questionnaire n° 1	Décembre 2008	Étapes 1, 2, et 3 de l'implantation	n = 18
Questionnaire n° 2	Mars 2009	Étapes 4 et 5 de l'implantation Appréciation du contenu	n = 13
Questionnaire n° 3	Mai 2009	Étapes 6 de l'implantation Conditions de réussite et obstacles rencontrés	n = 9
Entrevue semi-dirigée	Mai 2009	Processus d'implantation Accompagnement Contenu	n = 7

* Le nombre décroissant d'écoles qui ont participé à la collecte des données ne traduit pas le taux d'abandon du projet pilote. Il reflète en grande partie le rythme d'implantation variable d'une école à une autre.

¹ Atelier animé par la CSDM (Marie-Hélène Guimont) et la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (Marylène Goudreault et Jacques Richard) qui vise à familiariser les participants avec le contenu du programme.

6. Résultats

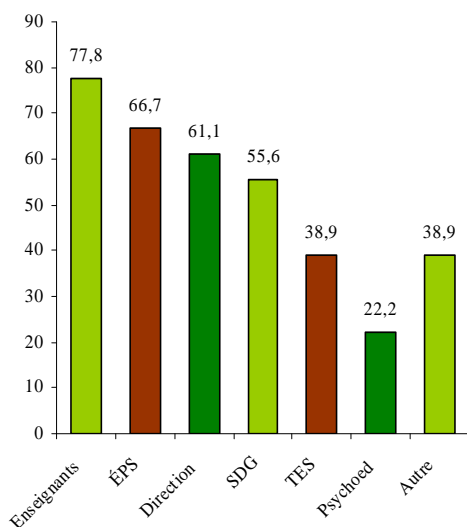
6.1 Contenu du programme

Rappelons que l'évaluation du contenu par les écoles a servi à bonifier le programme en cours de route. Seuls les grands constats sont rapportés ici. Le contenu du programme proposé aux écoles semble très apprécié dans une forte proportion. En effet, entre 80 % et 100 % des répondants l'apprécient fortement ou très fortement selon les aspects évalués. Le programme est jugé très complet et utile, notamment pour les écoles en début de processus. De plus, il est perçu positivement par l'équipe-école dans la grande majorité des cas. Il aide le comité à structurer et à planifier les actions, répond à un besoin et agit comme un élément motivationnel en stimulant la réflexion et l'innovation. Toutefois, certains ont mentionné que la procédure d'inscription des élèves aux activités pouvait parfois devenir contraignante étant donné que l'ensemble des enseignants était sollicité. En effet, chacun d'eux devait consulter son groupe d'élèves chaque fois qu'il y avait un changement dans la programmation des activités, ce qui alourdissait leur tâche.

6.2 Mise en place du programme

Les comités Cour d'école²

L'implantation du programme *Ma cour active et animée* doit être portée par un comité cour d'école. La mise en place d'un comité favorise la pérennité du projet. Différents types de comités existent dont la plupart (83 %) ont été formés spécifiquement pour l'implantation du projet pilote.



La moitié (50 %) des comités comprennent à la fois un ou des membres du service de garde (SDG) et au moins un représentant du personnel scolaire.

Dans 44 % des cas, le SDG n'est pas représenté.

Figure 2. Fonctions occupées (%) par les membres des comités cour d'école (ÉPS : éducateur physique et à la santé; SDG : service de garde; TES : technicien en éducation spécialisée)

² *Données tirées du questionnaire d'évaluation 1 (N = 18)

Les objectifs visés par l'implantation du programme et les moyens retenus³

Les principaux objectifs mentionnés par les répondants ainsi que les moyens retenus pour les atteindre sont présentés dans le tableau 2.

Objectifs :

1. Rendre les élèves plus actifs et les « occuper » adéquatement (41,2 %)
2. Diminuer les conflits dans la cour ou augmenter la sécurité (35,3 %)

Moyens sélectionnés pour les atteindre :

1. Organisation physique de la cour (exploiter le potentiel de la cour au maximum)
2. Planification (jeux variés selon les goûts des élèves) et animation d'activités dans la cour

Tableau 2. Objectifs et moyens retenus dans l'implantation du programme

Les étapes⁴

La plupart des écoles réalisent les étapes du programme, mais ne suivent pas nécessairement l'ordre dans lequel elles sont présentées. D'ailleurs, plusieurs écoles avaient déjà accompli certaines étapes (ex. : croquis de la cour) avant d'entreprendre la démarche du projet pilote. La majorité des écoles procèdent à une implantation graduelle, telle que suggérée dans le programme, en sélectionnant un nombre restreint de périodes d'activité⁵ à organiser ou à animer. Les périodes les plus populaires sont les récréations comme l'indique la figure 3.

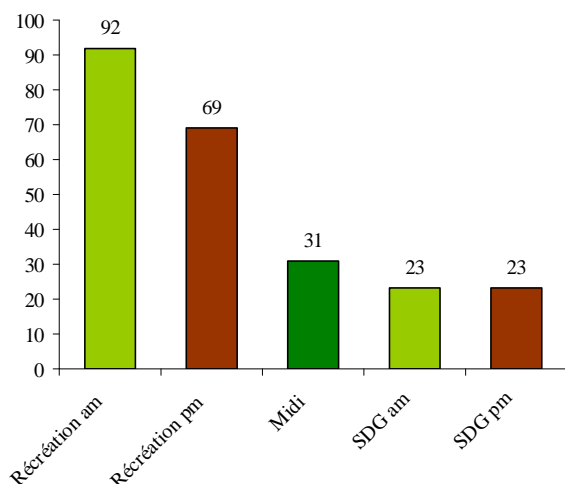


Figure 3. Fréquence (%) des périodes sélectionnées

L'implication des jeunes et l'animation

Le programme *Ma cour d'école active et animée* propose d'impliquer des jeunes dans le projet (ex. : membres du comité, animateurs, responsables du matériel). À cet égard,

³ Données tirées du questionnaire d'évaluation 1 (N = 18)

⁴ Données tirées du questionnaire d'évaluation 2 (N = 13)

⁵ Les périodes d'activités font référence aux différents moments où les élèves sont dans la cour d'école : périodes du service de garde avant et après l'école, période du dîner, récréations (matin et après-midi).

75 % des écoles⁶ rapportent que des élèves ont animé des activités dans la cour et que la majorité de ces derniers provenaient du 3^e cycle. De plus, 89 % des écoles ont impliqué des jeunes dans le projet à une étape ou à une autre de l'implantation⁷. Plusieurs avantages ont été rapportés relativement à cette implication, tels que la valorisation, la responsabilisation, une meilleure gestion du matériel, une diminution de la charge de travail des surveillants, etc. On note toutefois certains inconvénients comme la nécessité de faire sortir les élèves quelques minutes avant le début de la récréation, afin qu'ils s'occupent du matériel.

6.3 Les conditions de réussite⁸

Plusieurs facteurs qui contribuent positivement à l'implantation du projet ont été mentionnés par les répondants. Ils sont regroupés selon trois grandes catégories en fonction des principaux thèmes évoqués.

Motivation du milieu

La motivation à implanter le programme est davantage présente lorsque :

- Celui-ci répond à un besoin du milieu (ex. : présence de conflits dans la cour).
- Le milieu est ouvert à différentes façons de faire (ex. : réorganisation de l'espace disponible dans la cour).
- L'école inscrit la cour d'école dans ses priorités (ex. : projet éducatif, plan de réussite).

Mobilisation des personnes impliquées

Afin de susciter et de maintenir la mobilisation, il est suggéré :

- Que le déroulement des différentes étapes d'implantation du programme soit connu de l'ensemble de l'équipe-école afin que tous s'impliquent dans la démarche.
- Qu'une personne coordonne le projet et ait du temps reconnu pour cette tâche.
- Que le partage des tâches soit équitable entre tous les acteurs impliqués dans l'implantation du programme.
- Que l'implantation du programme soit adaptée aux besoins de l'école.
- Que le travail du personnel impliqué dans le projet soit reconnu. La reconnaissance est d'ailleurs nommée comme un facteur de réussite. Dans 80 % des cas où il y a une certaine forme de reconnaissance, il s'agit de temps libéré pour le projet.

Planification et organisation des démarches

Afin d'optimiser la planification et l'organisation de la démarche, il est suggéré de :

- Prévoir des moments de rencontre pour réunir les membres du comité.

⁶ Données tirées du questionnaire d'évaluation 2 (n = 13)

⁷ Données tirées du questionnaire d'évaluation 3 (n = 9)

⁸ Données tirées du questionnaire d'évaluation 3 (N = 9) et de l'entrevue (n = 7)

- Impliquer activement et conjointement des membres du personnel du SDG et des enseignants.
- Planifier les étapes d'implantation de façon graduelle (ex. : choisir d'organiser et d'animer certaines périodes d'activité seulement).
- Tenir compte des besoins et des préférences des élèves dans l'élaboration de l'offre d'activités afin de maintenir leur motivation tout au long de l'année scolaire.

6.4 Les obstacles⁹

Les freins au déploiement du projet et les difficultés rencontrées en cours d'implantation peuvent être classés selon les quatre catégories suivantes :

Motivation et disponibilité du personnel

- La crainte d'avoir à faire face à une surcharge de travail mène parfois à un manque de motivation du personnel scolaire à s'impliquer dans la démarche.
- Le manque de disponibilité du personnel est encore plus marqué lorsque le recrutement est effectué une fois l'année scolaire commencée.
- Le désistement des personnes impliquées lorsque le moment est venu d'investir temps et énergie dans la mise en œuvre.

Planification et organisation des démarches

Le temps mis pour la réflexion afin de planifier l'implantation du projet est parfois contraignant, et nuit au maintien de la mobilisation du personnel qui désire passer rapidement à l'action. Toutefois, passer trop rapidement à l'action peut mener à une faible adéquation entre la réalité de l'école et les moyens déployés concernant la cour d'école.

Actualisation du projet dans la cour

Les facteurs liés au climat (changements de saison, température, neige, dégel, etc.) semblent compliquer la réalisation de plusieurs activités.

L'implication des élèves soulève quelques préoccupations (ex. : temps requis pour les superviser, réticences de certains jeunes à animer auprès de leurs pairs, etc.).

Obstacles liés au programme

L'ampleur du programme peut poser une difficulté. Le programme comporte plusieurs pages et peut être exigeant en terme d'investissement de temps et d'organisation.

⁹ Données tirées du questionnaire d'évaluation 3 (N = 9) et de l'entrevue (n = 7)

6.5 Les premières retombées observées

Les répondants nous ont fait part des retombées observées, à la fois par le biais des questionnaires¹⁰ et des entrevues. Les observations principales sont :

- L'augmentation du niveau d'activité chez les élèves.
- La diminution des conflits entre eux.

Ces retombées sont cohérentes avec les objectifs visés au départ par l'implantation du programme.

7. Conclusion et recommandations

Les résultats obtenus sont difficilement généralisables à d'autres contextes. Toutefois, on note que les écoles ont presque toutes adapté le programme à leur réalité et l'ont implanté à leur propre rythme. Le programme se veut justement un outil pour aider les écoles à planifier des activités et à organiser et animer la cour, et non un outil rigide dans son mode d'application.

Cette adaptation du programme à partir des besoins du milieu semble essentielle afin que le programme s'intègre à même la tâche des acteurs impliqués. D'ailleurs, le programme semble convenir davantage aux écoles qui portent déjà un intérêt à leur cour et se sont fixé une priorité à cet effet. Ainsi, il devient un outil « facilitant » et structurant dans les démarches à entreprendre.

Tout au long du processus d'implantation, certains éléments ressortent comme des incontournables pour la plupart des écoles participantes. En voici quelques exemples :

- Il est recommandé qu'une personne soit responsable de la coordination du projet. Cependant, on suggère aussi que le projet soit porté par plus d'une personne.
- L'importance de l'étape de réflexion est également soulignée par les répondants. La réalisation de cette étape permet de bien planifier la démarche et d'orienter le déploiement des actions.
- Il est recommandé de procéder à une implantation graduelle, stratégie adoptée par la plupart des écoles.

Finalement, les suggestions et les commentaires recueillis dans le cadre de la démarche de documentation du projet pilote *Ma cour d'école active et animée* ont grandement inspiré la réalisation du guide *Ma cour : un monde de plaisir !* Ce guide élaboré par Kino-Québec propose, à toutes les écoles primaires de la province, une démarche qui s'adapte à la réalité et aux besoins des écoles et qui leur permet d'orienter leur réflexion concernant l'aménagement, l'organisation et l'animation de leur cour d'école.

¹⁰ Il n'y avait pas de questions sur les retombées observées dans les questionnaires, mais des commentaires à cet effet ont tout de même été inscrits par les répondants à la question sur les facteurs de réussite ainsi que dans les commentaires généraux.

BON DE COMMANDE

QUANTITÉ	TITRE DE LA PUBLICATION (version imprimée)	PRIX UNITAIRE (tous frais inclus)	TOTAL
	Regard sur les conditions d'implantation du programme <i>Ma cour d'école active et animée</i>	8,00 \$	
	NUMÉRO D'ISBN (version imprimée)		
	978-2-89673-101-5		

Nom _____

Adresse _____

No Rue App.

Ville Code

Téléphone _____ Télécopieur _____

Les commandes sont payables à l'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre de la
Direction de santé publique de Montréal

Veillez retourner votre bon de commande à :

Centre de documentation
Direction de santé publique
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3

Pour information : (514) 528-2400, poste 3646

**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec 



**Commission
scolaire
de Montréal**